



LE HANGAR N° 62

Délégués CGT : Alain Gendron, Thierry Contoux

Compte rendu RDSL du 04 mars 2019

Les organisations syndicales étaient reçues le 04 MARS 2019 dans le cadre d'une RDSL (Réunion sur le Dialogue Social à la Poste) sur le bilan 2018 et les projets 2019

Délégués CGT : Alain Gendron, Thierry Contoux

BILAN 2018 :

Le trafic :

Le TMJ (Tri Moyen Journalier) a augmenté en 2018 de +7.34 %. **La CGT a fait remarquer une fois de plus que ces chiffres ne prenaient pas en compte les reprises alors que le tri devient de plus en plus affiné.** Cela changerait certainement les pourcentages.

La QS :

Celle-ci est calculée sur la plaque (44/49/85) et n'a pas été fameuse en 2018. Cela pourrait venir de l'intégration d'Angers, des conditions climatiques, voire même des gilets jaunes... **Pour la CGT, cela vient surtout du manque de personnel titulaire et formé !** Mais cela la direction préfère l'ignorer !

SANTE :

32.16 jours d'arrêt par agent pour un objectif de 35 jours... pas de quoi sauter au plafond ! **Pour la CGT, l'organisation du travail en PIC crée de l'absentéisme et cela ne va pas s'arranger avec les UAP ! Au contraire. Comment ne pas créer de TMS en affectant les agents toujours sur les mêmes positions avec des gestes répétitifs, avec un seul objectif : LA PRODUCTIVITE**

Baisse des ATM (Arrêt de travail pour maladie) : - 2.39 J/A

Baisse des ALM (Arrêt longue maladie) : - 3.93 J/A

Hausse des ATA (Accident du travail) : +1.73 J/A

Quand la direction prendra t- elle enfin conscience que tous ces arrêt pourrait être évité avec juste un peu de bon sens, une organisation différente et du personnel cédésé et formé ? La CGT vous pose la question, M. le Directeur ?

FORMATION : Selon la direction il y aurait eu une moyenne de 2.99 jours de formation et les heures de formations sont bien décomptées par heure...

EMPLOI :

63 agents sont entrés pour 34 départs ***soit un résultat de 28 agents recrutés en plus pour effectuer le trafic d'Angers.***

Pour la CGT, il est évident qu'il manque encore du personnel titulaire sur tous les flux. En effet au bilan 2017 celui ci faisait apparaitre un déficit d'un agent. Si le bilan 2018 annonce un résultat de 28 agents, nous sommes loin de la cinquantaine d'emplois supplémentaires prévus pour l'intégration d'Angers. Il manque encore et toujours du personnel !

Et ce n'est pas une nouvelle classe d'alternants de 9 personnes qui débutera le 1^{er} avril qui va combler tous les postes manquants.

PROMOTION :

La CGT a fortement dénoncé le copinage qui existe pour certaines promotions et la différence de traitement concernant les agents pour la validation de certaines unités de certification. C'est intolérable et cela ne peut que créer des tensions entre les agents. En nuit, le RT a choisi des « alliés » et les a fait monter en compétence (d'un à trois niveaux de classification supplémentaire en moins de 2 ans). **Et l'équité entre agents est complètement passée aux oubliettes !!!!**

DU JAMAIS VU A LA PIC DE NANTES !! INACCEPTABLE !!

Voici le bilan des promotions 2018

32 promotions effectives par RAP

11 promotions I.3 13 promotions II.1

3 promotions II.2 2 promotions II.3

2 promotions III.1 1 promotion III.2

4 promotions effectives par REP

De prochaines RAP I3 seront ouvertes fin avril. ***Pour rappel, la CGT demande le grade de base 2/1. C'est le minimum de reconnaissance de la polyvalence et de la technicité du travail en PIC.***

Modification paiement heures supplémentaires :

Selon la direction, la Poste bénéficiait d'une dérogation depuis 2008 concernant les heures supplémentaires. D'ici la fin de l'année, elle va appliquer de nouvelles règles mais qui ne sont pas totalement définies pour l'instant :

Pour les fonctionnaires : pas de changement, chaque heure supplémentaire effectuée est payée jour par jour

Pour les salariés : Les heures supplémentaires ne devraient plus être calculées jour par jour mais sur la période d'un cycle. A l'intérieur de ce cycle, les périodes de congés, repos de cycle, congé maladie, ASA médicale, Accident du travail, CIF, Congé de formation sociale et syndicale ne sont pas comptés comme du travail effectif.

Ainsi, un agent peut effectuer des heures supplémentaires le lundi mais s'il tombe malade le mardi, ces heures ne seront plus considérées comme supplémentaires mais comme des heures complémentaires et donc non bonifiées et le paiement ne se fera qu'à la fin du cycle.

Pour la CGT, c'est encore un moyen pour léser les salariés et les faire travailler à moindre coût.

D'autres part, si certains font des heures supplémentaires c'est par manque de personnel et parce que nos salaires sont trop faibles.

Personne ne vient à la PIC par plaisir... cela se saurait depuis le temps...

UAP : Unité Autonome de Production :

La CGT S'est déjà positionné contre la mise en place de ces unités qui n'ont d'autres objectifs que de chercher à terme la réduction de personnel, organisé par ce même personnel...on appelle cela le Lean Management...

Pour rappel, si la formation est obligatoire, l'intégration à une UAP ne l'est pas. A chacun de voir ! Certains agents déjà dégoutés de ces unités souhaitent en sortir. Il suffit de le signaler auprès de son encadrant...dixit le directeur...

Comment accepter de faire fonction Chef d'équipe (avec les UAP en auront-ils encore besoin à terme ?), fonction responsable qualité, fonction responsable santé et sécurité au travail sans aucune reconnaissance de niveau de classification !

Comment responsabiliser les agents au moindre cout, mettre les agents en concurrence, niveler au passage par le bas tous les niveaux de classifications et cela sans aucune reconnaissance ? La réponse est dans les UAP !

Il va falloir que certains agents prennent conscience de la manipulation que la Poste est en train d'opérer !

PLATE FORME MULTIFLUX : Deux plates formes seront mise en place courant septembre/octobre : une au nord à Carquefou, une au sud aux Sorinières. Tous les colis, PPI, caddybox, chronopost seront traités par ces plates forme. Le directeur nous a assuré que cela n'aurait aucun impact sur la PPDC mais par contre il se pourrait que la concentration de Pont St Martin, Rezé et Montaigu se fasse sur la plate forme SUD. Ce transfert aura surtout un impact sur les ilots logistiques et une réflexion est en cours pour rapprocher en après midi le tri manuel et la logistique.

Pour la CGT, si la PIC devient un centre ou l'on ne fait que du méca, du méca et encore du méca, cela va contribuer à développer les TMS et les arrêts de travail. Quel talent dans la médiocrité !

REGIME DE TRAVAIL et Mise en conformité avec la réglementation :

La direction nous a présenté quelques éléments ***concernant la révision des régimes de travail*** et certaines évolutions liés à la réglementation, notamment l'obligation de faire 35h pour pouvoir bénéficier des heures de nuit :

Pour les équipes du matin / cedex 9 et mixte :

Pas de changement sur les horaires et les repos de cycle mais pour être en conformité avec la loi **le matin** devra travailler 3 minutes de plus par jour, **le cedex 9** devra travailler 6 minutes de plus.

La mixte : Cette équipe passera à 30 jours de Congés par an. Une proposition d'horaire sera faite en 7h00/15H00. Si cela ne convient pas aux agents, celle-ci restera en 9h00/ 16H45.

Pour les équipes d'après-midi :

Pas de changement sur l'horaires 13h / 21 H mais rééquilibrage des repos de cycle pour une dizaine d'agent au volontariat : 1 vendredi en plus mais un mercredi en moins.

Suppression de l'horaire 13h30 / 21h23 : Cela ne concerne qu'un seul agent. Le libre choix de l'horaire lui sera laissé.

Modification de l'horaire 15h06 / 22h00 qui passe en 15h00/ 22H00 soit 6 minutes de plus pour être en conformité avec la loi sur les heures supplémentaires. Le nombre de jours de congés passera à 30 jour par an.

Pour la PPDC :

Pas de changement d'horaire pour le S3C et la Collecte mais les courses de collecte seront remises à plat et réaménagé. Selon la direction, cela n'impactera pas le nombre de collecte.

Pour la NUIT :

Les propositions ne semblent pas vraiment encore calées mais voici ce que l'on nous a annoncé :

Création d'une équipe complémentaire en 21h00 / 5H00

Adaptation des horaires de nuit aux dispersions vers les PPDC : Là, on est dans le vague, car sous cette phrase peut se cacher un changement d'horaire.

D'autres parts, le directeur nous a laissé entendre qu'il se mettrait en conformité avec la loi et que les vacations de nuit pourraient passer à 8h00.

Pour réduire les nombreuses nuits supplémentaires, la direction est prête à négocier le début des vacations du dimanche pour réduire la DHT (dimanche compensé double). Ouais cela ne nous pas convaincu !

Il faut être prêt à se mobiliser et surtout ne pas tout gober, ne pas tout accepter.

Pour le CTED : Le CTED ne sera pas réorganisé cette année mais de nombreux projets sont en discussion et il y aura certainement une négociation des horaires en 2020. Cinquante mètres carrés vont être mis à disposition pour les facteurs de Sautron. Le CTED ne devrait donc plus servir d'entraide. Les TTF devraient être réalignées et rallongées. Des horaires en nuit ou demi-nuit pourraient être proposés... A suivre courant 2020...

En résumé :

Si l'on peut estimer que **pour certaines équipes les modifications vont être très faible, il apparait que pour d'autres et notamment la nuit cela peut engendrer de fortes modifications.**

Aujourd'hui, les propositions sont encore vagues pour la nuit et l'on ne sera véritablement fixé que le 2 avril, jour de présentation des propositions de régimes de travail. Nous avons déjà connu de nombreuses réorganisations et nous savons que le seul moyen véritable pour les faire évoluer en faveur du personnel est la mobilisation collective.

DONC SOYONS PRET A NOUS MOBILISER

